

Bulletin municipal  
Juin 2022



# ROCHE INFOS

# Mot du Maire



***Rochoises et Rochois bonjour,***

C'est dans un contexte estival et serein que je m'adresse à vous.

De nombreux travaux de voirie sont encore menés dans notre commune afin de répondre à vos attentes et améliorer votre confort de circulation. Quelques difficultés de circulation indépendantes de notre volonté sont apparues durant ces travaux ; les entreprises intervenantes font au mieux mais ne peuvent pas toujours respecter les programmes prévisionnels.

L'impasse des Jardins et la rue des Essarts étaient très dégradées suite aux travaux de branchement et de raccordement ; le revêtement réalisé assure une longévité des voies.

Concernant la rue du Clousey, des purges ont été réalisées afin d'améliorer la structure de base de cette route ; un enrobé définitif sera réalisé en 2023.

Encore un grand coup de colère sur le comportement de certains délinquants qui trouvent un malin plaisir à dégrader les espaces de loisirs.

A trois reprises, en 1 semaine, les plantations du parc du Bouillet ont été arrachées, cassées et saccagées.

Au grand regret des utilisateurs et des enfants qui fréquentent ces lieux. La commune ne renouvellera pas ces plantations.

Encore un acte inadmissible qui s'est déroulé le 30 avril à 1h45 du matin dans le parc de jeux à côté de la mairie : 2 jeunes individus à vélo se sont dirigés à l'intérieur de l'espace pour y dérober le vélo qu'un enfant avait oublié. Les caméras de protection nous ont révélé les faits et une plainte a été déposée par les propriétaires.

Pour terminer sur une note plus positive, la commune participera au 25ème anniversaire du jumelage à Santa-Brigida les 24, 25 et 26 juin, avec la grande satisfaction de retrouver nos amis italiens et de voir perdurer ce rapprochement qui a commencé en 1997. Je serai l'ambassadeur de tous les Rochois lors de ce voyage.

***Le Maire,  
Jacques KRIEGER***

# Conseil Municipal du 28 avril

## 1. Tirage au sort du jury d'assises

L'arrêté préfectoral n°25-2022\_02\_1000001 en date du 10 février 2022 fixe à 6 le nombre de personnes à tirer au sort sur la liste électorale pour constituer la liste préparatoire à la liste annuelle du jury d'assises 2023. Le Conseil municipal a procédé au tirage.

## 2. Attribution des subventions 2022 aux associations

Deux modalités d'attributions de subventions validées par le Conseil municipal :

### • Subventions par adhérent :

o Attribution par adhérent de moins de 16 ans : 6 €

o Attribution par adhérent de plus de 16 ans : 5 €

o Attribution pour frais administratifs : 21,21 % du montant de la part adhérent

o Attribution pour l'encadrement par un diplômé des moins de 16 ans : 7,60 € par jeune de moins de 16 ans

• Subventions de fonctionnement : étudiées au cas par cas pour le remboursement de frais très particuliers ou pour les associations exerçant une mission particulière.

Le montant global des subventions accordées est de 28 112,38 €.

## 3. Demande de subvention du collège Clairs Soleils

Attribution d'une subvention de 280 euros au collège CLAIRS SOLEILS pour permettre à 8 élèves de la Commune de Roche-lez-Beaupré de participer à une classe découverte sur le thème de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD) à Métabief du 13 au 17 juin 2022.

## 4. Demande de subvention : ajout de jeux au square de l'Europe

Validation du projet d'ajout de 4 jeux au square de l'Europe pour un montant prévisionnel de 12 260 € HT (un jeu de rotation avec maintien, une maison pour enfant, un mini balancier pour enfant, un jeu à ressort).

Le Conseil municipal accepte de solliciter des demandes de subventions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Départemental.

## 5. Création d'un parking à proximité des écoles

Validation du projet de création d'un parking à proximité des écoles pour faciliter la circulation dans le secteur (à l'entrée et à la sortie des écoles) et pour disposer d'un espace de stationnement pour les salles communales.

Le montant prévisionnel de l'opération est fixé à 80 000 € HT maîtrise d'œuvre et études comprises.

Le Conseil municipal :

- accepte de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.),

- autorise Monsieur le Maire à signer le devis de maîtrise d'œuvre et à lancer les consultations nécessaires à l'aboutissement du projet.





## **6. Encaissement participation assurance retraite**

Le Conseil municipal autorise l'encaissement de la somme due par la Caisse d'assurance retraite d'un montant de 685,04 euros au titre de la prise en charge des frais d'obsèques d'un habitant.

## **7. Convention implantation signalétique**

Le Conseil municipal valide la conclusion d'une convention avec les entreprises volontaires pour permettre la mise en place d'une signalisation directionnelle uniforme sur l'ensemble du territoire communal.

Le coût d'implantation qui sera facturé aux entreprises volontaires est fixé à :

- 84 € HT la latte,
- 75,5 € HT le mât,
- 30 € TTC la pose.

## **8. Achat d'un terrain**

Le Conseil Municipal décide de l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée 1036P, d'une superficie de 132 m<sup>2</sup> pour un montant de 47 euros le m<sup>2</sup>.

Le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires à cet achat et à mandater les sommes correspondantes.

## **9. Contrat temporaire au service technique**

Création d'un emploi temporaire pour le recrutement d'un agent polyvalent au service technique à compter du 1er août 2022 pour une durée maximale de 12 mois afin de pallier à l'accroissement temporaire d'activité de ce service.

## **10. Avenant convention constitutive d'un groupement de commandes permanent**

Validation de l'avenant à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour :

- élargir les domaines d'achats susceptibles d'être mutualisés,
- simplifier les procédures d'adhésion et de retrait de membres à la convention afin que seul le nouveau membre ou le membre souhaitant se retirer du dispositif délibère,
- de permettre à de nouveaux membres d'y adhérer.

---

## *Dates à retenir*

- Jeudi 2 juin : **Permanence CCAS**, à la mairie de 14h à 16h
- Jeudi 9 juin : **Conseil municipal**, à la mairie à 19h
- Lundi 13 juin : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30
- Jeudi 23 juin : **Ludothèque**, à la salle Lumière de 14h30 à 17h30
- Samedi 25 juin : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30

# Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes vous attend nombreux à :

**La fête de la musique  
le Samedi 25 Juin 2022  
de 19h00 à 23h00**

Le programme musical sera varié afin qu'il plaise au plus grand nombre. Trois scènes seront installées à Lumière, à l'école Ferry et place Pasteur.

**Buvette et petite restauration seront à votre disposition.**

---

## UFCV Temp'Ado

### **Temps fort : tous au bowling !**

Viens profiter d'un bon moment à passer ensemble !

Rendez-vous le mercredi 8 juin à 14h30 à l'accueil Ufcv de Marchaux !

Journée gratuite, ouverte à tous, de 11 à 15 ans !



### **Soirée barbecue !**

Viens profiter de ce moment de convivialité pour déguster une petite grillade et des jeux pour profiter du soleil !

Rendez-vous le vendredi 24 juin à partir de 18h à l'accueil Ufcv de Roche-lez-Beaupré !

Ouvert à tous, inscription sur l'espace famille (prix de la soirée : 1 demi-journée d'accueil de loisirs).



***Pour tous les renseignements concernant ces 2 sorties, merci de contacter l'Ufcv à l'adresse suivante : [tempado.fc@ufcv.fr](mailto:tempado.fc@ufcv.fr)***

---

## Elections Législatives

Rendez-vous aux urnes les **dimanches 12 et 19 juin** pour l'élection de nos députés !

Les bureaux de votes, situés à la Mairie, seront ouverts de 8h à 18h !



**Eric Alauzet, candidat aux législatives, organise une réunion publique le vendredi 3 juin, à 20h, à la salle du Presbytère à Roche.**

# Eloigner les rats de votre compost !

En général, les rats recherchent deux choses fondamentales : de la nourriture et un abri. Il existe plusieurs moyens simples à la fois d'empêcher les rats d'entrer dans votre tas de compost et de les faire partir s'ils l'ont déjà trouvé.

## Enterrer les restes de nourriture

Les rats sont attirés par les tas de compost parce qu'ils sont des sources faciles de nourriture. Vous ne devez jamais ajouter de viande ou de produits laitiers à un tas de compost car ces éléments sont un attrait certain pour les rongeurs. Mais vos pelures de pommes de terre peuvent être tentantes. Chaque fois que vous ajoutez des restes de nourriture dans le bac à compost, creusez un peu et déposez vos déchets alimentaires à l'intérieur, en le recouvrant.



## Garder le contenu humide

Si vous vous assurez que votre tas de compost est toujours humide - pas mouillé, ce qui entraîne des conditions anaérobies et des odeurs désagréables - ce ne sera pas un endroit où les rats seront intéressés à se reproduire. En retournant régulièrement le tas et en lui donnant un peu d'eau pendant les périodes de sécheresse, vous pouvez le rendre beaucoup moins accueillant pour les rongeurs.

## Planter de la menthe végétale à proximité

Les souris et les rats sont réputés pour détester l'odeur de la menthe, donc si vous plantez quelques plants de menthe près de votre tas de compost, cela peut suffire à dissuader ces parasites.

## Installer un grillage anti-rat

Vous le choisirez à maille fine, et vous le placerez autour et sous le tas. Une plaque métallique perforée est également adaptée. Pourquoi dessous ? Tout simplement parce que les rats vivent beaucoup sous terre où ils creusent des galeries qui leur permettent d'accéder en toute sécurité à la nourriture. Un composteur fermé type silo en bois ou en plastique ne suffit pas à éviter leur intrusion, les fentes d'aération leur permettent de passer et ils sont tout à fait capables de ronger même du plastique.



## Installer le composteur sur une dalle béton

Cela peut être judicieux pour empêcher la remontée des rongeurs par leurs galeries souterraines.

## Aérer (ou remuer) régulièrement votre tas

Ce geste indispensable à une bonne décomposition des déchets l'est également pour déranger les rongeurs qui peuvent s'y être installés.

# Les déchets au bon endroit

- **Les piles, les batteries ou les ampoules** : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

- **Les médicaments périmés** : ils doivent être rapportés en pharmacie afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.

- **Les déchets d'équipements électroniques** : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points de collecte prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.

- **Les huiles alimentaires** : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.

- **Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange** : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.

- **Les pneus** : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à appeler votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.



En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

# Flocage des camions-bennes

Des paysages du Grand Besançon s'exposent sur les camions d'ordures ménagères.

En mai et juin, 18 camions-bennes à ordures ménagères et 1 camion-grue se parent des plus beaux paysages de Grand Besançon Métropole.

Depuis 2012 et 2015, les messages diffusés sur les camions bennes étaient incarnés par deux enfants : la jeune fille aux couettes et le garçon aux lunettes rondes, qui soucieux de la réduction du poids de la poubelle grise, invitaient au tri des déchets.

Grand Besançon Métropole choisit un nouvel angle pour sensibiliser les habitants : interpeller.



Quatre paysages sortis de Grand Besançon sont associés à un message clé « Ne vous gâchez pas la ville/ la vue. » Des images esthétiques mettent en avant la beauté du territoire mais sont perturbées par des déchets abandonnés. L'objectif est de montrer aux usagers que les richesses de Grand Besançon pourraient être davantage préservées par des gestes de tri simple et la lutte contre les dépôts sauvages.

Un message en accord avec les problématiques actuelles d'environnement et de cadre de vie au niveau local et national, qui d'ici l'été, sera diffusé par les équipages en régie de la Direction Gestion des Déchets et ceux de son prestataire Veolia.

---

## Comité des Fêtes

Dimanche 22 Mai 2022, ce sont 22 courageuses personnes qui ont participé à la randonnée annuelle du Comité des Fêtes.

La journée s'est passée dans la bonne humeur malgré les 19,960 km et 4h55 de marche effective.

Tout le monde est rentré à bon port et ravi de sa journée.



# Recensement citoyen

**Vous êtes français et vous avez 16 ans ?  
Pensez au recensement citoyen !**

Tous les jeunes Français doivent participer à la journée Défense et Citoyenneté (JDC). Sans cette participation, les inscriptions aux examens scolaires, concours et permis de conduire peuvent être refusés.

**Alors, faites-vous recenser sans tarder !**

## Les étapes :

- Entre 16 ans et 16 ans + 3 mois : faites-vous recenser en mairie de votre domicile, muni de votre pièce d'identité française (et autres nationalités éventuelles), ainsi que du livret de famille. Communiquez vos n° de téléphone et adresse mail, afin de faciliter les échanges.

- 4 mois après votre recensement (délai à respecter) : depuis votre ordinateur uniquement, vous pouvez si vous le souhaitez, créer votre compte sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr) en utilisant l'adresse mail renseignée lors du recensement en mairie. Ce compte vous permettra de contacter le Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon 4 mois après votre recensement, de télécharger votre convocation et d'être guidé jusqu'au site JDC.



*L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !*



- 8 à 12 mois après le recensement en mairie : vous êtes convoqué à votre JDC par voie postale ou via [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr). Vous participez à la JDC, et y recevrez votre certificat de participation.

## Conservez toujours les originaux de :

- votre attestation de recensement,
- votre certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté.

## Justificatifs exigés :

- pour les examens et concours : copie de l'attestation de recensement (avant 18 ans), copie du certificat de participation à la JCD (après 18 ans),
- pour le permis de conduire : copie du certificat de participation à la JCD dès 17 ans.

## Renseignements et contacts :

Centre du Service National et de la Jeunesse - Besançon (pour les départements 25, 39, 70, 90).

Tél : 09.70.84.51.51

Mail : [csnj-besancon.trait.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-besancon.trait.fct@intradef.gouv.fr)

# Cérémonie du 8 mai

Sous un soleil radieux, s'est déroulée la cérémonie du 8 mai au monument aux Morts, commémoration du 77ème anniversaire de la Victoire de la seconde guerre mondiale.

Merci à la fanfare qui a accompagné la cérémonie en présence de Monsieur le Maire et des élus, des représentants des anciens Combattants, du Souvenir Français, des portedrapeaux et des Rochois. Un grand merci également aux enfants qui ont accompagné les dépôts de gerbes.

Un moment de convivialité à la salle Lumière a clôturé cette belle cérémonie.



# Plantation de printemps

Avec l'arrivée des beaux jours, les agents communaux ont pu mettre en fleurs la Commune !

Le giratoire, la place Pasteur, la Mairie... ont revêtu leurs habits de printemps !



# Les Restos du Coeur



## Les chiffres du Doubs Campagne 2021/2022

**Parce que la précarité s'est encore accentuée :  
nous sommes là et nous agissons !**

La situation des plus précaires s'est aggravée avec la crise : plus de la moitié des personnes accueillies déclare avoir connu une perte de ressources liée à la crise.

La situation des jeunes et des familles monoparentales est particulièrement alarmante.

### Aide alimentaire

Pour le centre de Chalezeule, dont la Commune de Roche-lez-Beaupré dépend :

- 105 bénévoles
- 1 327 personnes accueillies
- 75 811 repas servis pour l'hiver 2020/2021
- 17 781 repas servis pour l'été 2021

*Et un total de 1 199 694 repas distribués  
dans le département sur 12 mois !*

### Nos autres actions

Parce qu'un repas ne suffit pas : nous déployons de nombreuses actions pour aider les personnes à retrouver leur autonomie. Nos domaines d'intervention sont très variés :

- restos bébés,
- accès internet accompagné,
- ateliers cuisine,
- culture, loisirs et départ en vacances,
- vestiaire et coiffure,
- soutien à la recherche d'emploi,
- conseil budgétaire et microcrédit personnel,
- accès aux droits et à la justice,
- ateliers de français et accompagnement scolaire.

**Soutenez les Restos du Doubs !  
En donnant de votre temps  
En effectuant un don**

*Chaque don donne droit à une réduction d'impôts  
de 75 % jusqu'à 1 000 euros et 66 % au-delà.*



### Contact :

Restaurants du Coeur du Doubs  
8 chemin des Trois Croix 25480 Miserey Salines  
03 81 41 92 11 - ad25.siege@restosducoeur.org

# Etat Civil

## Naissances

Lino BARSZNICA né le 18 avril 2022

*Toutes nos félicitations aux parents !*



## Mariages



Mehmet GEZICI et Zilan TAYCIMEN  
le 7 mai 2022

Inès JBAIR et Younes SANAA  
le 21 mai 2022

*Toutes nos félicitations !*

## Décès

Jean GOFFENEY le 14 mai 2022 à 79 ans

*Nos pensées accompagnent sa famille.*



---

## La Renaissance

**Dimanche 19 juin  
à 14h  
à la salle Lumière**

Démonstration de gym par tous les enfants de la Renaissance.

*Entrée gratuite et ouverte à tous !*



# Le Comité de Jumelage

Comme chaque année, le repas dansant du Comité de Jumelage a rencontré un beau succès !

Un bon repas, quelques pas de danse et une tombola... Voici la recette d'une soirée réussie !

Rendez-vous l'année prochaine !



---

## Tennis de Table

Les pongistes de Roche-lez-Beaupré ont encore raflé la mise aux championnats départementaux en gagnant 9 des 18 titres distribués par le Comité du Doubs. A noter que 17 rochois ont participé à cette compétition très relevée.

Les lauréats en individuel sont Gabin C. et Éloïse L. dans la catégorie senior, Emile C. et encore Éloïse L. en moins de 18, Léonie B. en moins de 15 et Érine B. en moins de 13.

Viennent s'ajouter à cela 3 titres en double.

Il est à souligner que les joueurs du Président BEAUMONT ont remporté tous les titres individuels dans les catégories senior et junior (moins de 18) et 4 des 5 titres féminins.



Force est de constater que le club de Roche-lez-Beaupré est toujours le club référence dans le Doubs.

Tous ces rochois ont par ailleurs validé leur ticket pour les championnats de Bourgogne-Franche-Comté qui se tiendront à Besançon les 18 et 19 juin prochain.

# Bibliothèque

## Animations :

Club lecture Adulte : jeudi 23 juin de 16h à 17h30

Atelier Jouons avec les mots : lundi 13 juin de 14 h à 15h30

**Séance de dédicaces** : Sébastien Theveny

**Samedi 25 juin 2022**  
**de 11 heures à 12 heures**  
**Bibliothèque de**  
**Roche Lez Beaupré**  
<https://sebastientheveny.fr/>

**VENEZ NOMBREUX !!**



Sébastien Theveny est un écrivain de 45 ans natif de Champagne, installé depuis plus de vingt ans dans le Doubs, à Roulans.

Il est l'auteur de **11 romans à suspense**, privilégiant les secrets de famille et les histoires riches en rebondissements.

### **Son plaisir d'auteur ?**

Jouer avec les lecteurs, les emmener dans une direction voulue pour ensuite les lâcher en plein doute jusqu'au dénouement final toujours inattendu et surprenant !

L'action de son premier roman, Trouble Je, se déroulait en grande partie à Besançon. Après quoi, au gré de ses histoires passionnantes, l'auteur nous promène en Italie, aux Etats-Unis, en Espagne, en Hongrie, en Guadeloupe... Des décors chaque fois différents où situer ses intrigues diaboliques.

Parmi ses romans, citons : "Un frère de trop", "Un crime parfait ?", "Le voisin d'en face", "Meurtre au champagne", "Rumeurs", "Trente secondes avant de mourir", "La vie est un voyage inattendu", "Huit minutes de soleil en plus"...

Essentiellement auto-édité, il compte **plusieurs titres chez de grands éditeurs comme Michel Lafon**. Il a séduit plus de **100 000 lecteurs** à ce jour.

Certains de ses titres ont obtenu des **Prix littéraires** et font l'objet de traductions en différentes langues et de projets d'adaptation audiovisuelle.

## **Expositions : Travaux d'aiguilles**

Les expositions d'ouvrages de Mme Filet et de Catherine de "*L'univers de Cath*" (*Mercerie de Roche-lez-Beaupré*) se poursuivent jusqu'à fin juin pendant les permanences.

**Retrouvez toute l'actualité et les informations pratiques de la bibliothèque sur :**



# Histoire de Roche

## La mairie de Roche et le quartier de la Gare

Par Philippe Coutin

Si la mairie et le square de l'Europe attenant sont des lieux familiers aux Rochois, on est loin d'imaginer ce qu'ils furent autrefois. Certains n'ont connu comme bureau de vote que cette grande salle où trônent le buste de Marianne et le portrait du locataire de l'Élysée à travers les décennies. D'agrandissement en rénovation, l'ancien local s'est bien adapté à sa nouvelle fonction au point de faire oublier sa destination première dans le quartier de la gare.



Il y a plus de deux siècles, en 1807, lors de l'établissement du premier cadastre, dit cadastre napoléonien, l'habitat de Roche, c'était le bas du village plus une rangée de maisons au nord de l'actuelle RD 683. La rue de la Gare et la rue des Hôtes qui partent du feu tricolore n'existaient pas et aucune maison entre ce feu et le rond-point côté Besançon n'était bâtie.

La parcelle B 676 de l'ancien cadastre, où se situe la mairie, s'étendait du parking situé devant la mairie jusqu'à la rue du Clousey (alors dénommé "chemin des Vignes"). Cette parcelle, en nature de labour, sera coupée en 1858 par l'établissement de la voie ferrée Besançon - Belfort doublée par l'actuelle rue des Vignes.

Dans ce quartier, la première construction est celle, en 1858, de la gare agrandie ultérieurement d'une gare de voyageurs, d'une salle d'attente et d'une lampisterie pour arriver à l'emprise au sol actuelle. Un pont-bascule et un abri pour les outils des poseurs complètera l'ensemble. La gare de marchandises sera édifiée en 1874 et démolie en 2014, après avoir été dynamitée par les Allemands en 1944 et reconstruite. Plus tard, une buanderie sera construite pour l'usage du chef et du sous-chef de gare.

*A suivre ...*

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Nadine COILLOT, Jacqueline COUTIN,  
Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline LIGIER

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr  
www.roche-lez-beaupre.fr